

# DIPLOME INTER-UNIVERSITAIRE STRATEGIES THÉRAPEUTIQUES ET PREVENTIVES EN PATHOLOGIE INFECTIEUSE

Année universitaire 2020-2021

**Organisation et coordination : UNIVERSITE DE PARIS Site DIDEROT**  
**COORDINATION générale : Université PARIS DIDEROT**

**Direction : UNIVERSITE DE PARIS Site DIDEROT:** Pr. X. DUVAL, Pr. C. LEPORT, Pr D. Descamps, Dr B. VISSEAU, Pr. D. SALMON – Sorbonne Université: Pr. K. LACOMBE, Pr. MC. MEYOHAS, Pr V. POURCHER - UNIVERSITES VERSAILLES-SAINTE QUENTIN EN YVELINES : Pr. C. PERRONNE – Dr P DE TRUCHIS, UNIVERSITE DE BORDEAUX: Pr. D. MALVY

Représentant le Collège des Universitaires de Maladies Infectieuses et Tropicales

**Conseil pédagogique :** Pr. S. BONACORSI – Pr A CABIE— Pr D. DESCAMPS –Pr X. DUVAL – Pr E. GRIMPREL – Pr S. JAUREGUIBERRY– Pr K. LACOMBE – Pr C. LEPORT – Pr J-C. LUCET –Pr D. MALVY – Pr M-C. MEYOHAS – Pr L. PARIS – Pr C. PERRONNE – Pr D. SALMON-CERON –Dr DE TRUCHIS– Dr C. WOERTHER-CHARLIER

## Objectifs

Maîtrise de l'utilisation des anti-infectieux à visée curative et préventive

## Public

Cet enseignement s'adresse aux :

- titulaires d'un diplôme français de Docteur en médecine
- pharmaciens
- internes de spécialités et les résidents en médecine générale

A titre dérogatoire et en fonction des places disponibles, tout candidat n'appartenant pas aux catégories indiquées ci-dessus mais jugé apte après étude de son dossier.

Chaque candidat devra justifier sa demande d'inscription par **une lettre de motivation et un curriculum vitae et une copie du diplôme justifiant du niveau requis** qui seront jugés par les responsables de l'enseignement. Date limite de réception des candidatures courant **octobre 2019 en fonction des universités d'inscription (pour les étudiants bordelais : Dépôts des dossiers complets avant fin septembre – Finalisation du dossier avant mi-octobre)**

## Organisation

**L'enseignement comporte entre novembre 2020 et mai 2021, 2 modules de 3 journées consécutives (mercredi-jeudi-vendredi) et 4 modules de 2 journées consécutives (jeudi-vendredi) et 1 dernier module de 2 journées et demi correspondant à environ 125 heures d'enseignement théorique et pratique (mise en situation clinique), portant sur les thèmes suivants :**

*Cours en présentiel, faculté de médecine Bichat, Paris, dans la mesure du possible.  
A défaut, diffusion d'un diaporama sonore*

- 1 - Antibiotiques : familles, activité, résistance, pharmacologie, bon usage
- 2 - Traitement curatif et préventif des infections bactériennes, chez l'adulte et chez l'enfant – Infections nosocomiales
- 3 - Traitement curatif et préventif des infections bactériennes, chez l'adulte et chez l'enfant – Infections nosocomiales
- 4 - Antiviraux –Traitement curatif et préventif des infections virales chez l'adulte et chez l'enfant et Vaccinations
- 5 - Infection VIH et maladies sexuellement transmissibles
- 6 - Infections parasitaires et fongiques
- 7 - Risques infectieux émergents et autres situations- Préparation à l'examen

**Validation :** examen écrit juin 2021 (session unique) - Discussion de dossiers cliniques et question rédactionnelle.

**Lieu de l'enseignement : Université de Paris, Site Diderot–Bichat – 16, rue Huchard - 75018 Paris**

Renseignements pédagogiques : Secrétariats des services de Pathologies Infectieuses

**Pr X. Duval, Université de Paris, site Diderot**

Mme M Lefort (Pr K. Lacombe, Pr MC Meyohas) Sorbonne Université

Mme S. Roudier (Pr Perronne, Dr de Truchis), UVSQ

Mme M. Estager (Pr D. Malvy), Bordeaux

Mme M. Mendy (Pr D. Salmon), UdP, site Descartes

xavier.duval@aphp.fr

secretariat.mal-infl.sat@aphp.fr

p.de-truchis@aphp.fr

crl@u-bordeaux.fr

dominique.salmon@aphp.fr

Tél. 01 40 25 71 48

Tél. 01 49 28 31 37

Tél. 01 47 10 77 58

Tél. 05 57 57 15 31

Tél. 01 42 34 79 57/7956

**Renseignements administratifs et inscription** à l'université où s'inscrit le candidat (coordonnées précisées lors de l'acceptation par le directeur pédagogique). Les dossiers de candidature doivent être complétés avant la date de clôture des inscriptions.

Droits d'inscription : droits universitaires + droits complémentaires (formation initiale (T0). - formation continue individuelle (médecins thésés de plus de 3 ans - formation continue institutionnelle, consulter le bureau des DU à la scolarité où vous déposez votre dossier).